

Suivi des parcours dans le rendement en mathématiques : Résultats des cohortes de l'OQRE de 2021-2022 à 2024-2025

Rapport de recherche

Quelle est la progression des élèves en mathématiques tout au long de leur scolarité? Quels groupes d'élèves progressent et quels élèves prennent du retard? Les tendances sont-elles les mêmes que par le passé? L'OQRE a exploré ces questions en établissant un lien entre les résultats individuels des élèves de la composante Mathématiques du test de 3^e année en 2021-2022 et ceux de la composante Mathématiques du test de 6^e année en 2024-2025, ainsi qu'entre les résultats de la composante Mathématiques du test de 6^e année en 2021-2022 et ceux du Test de mathématiques, 9^e année, en 2024-2025.

L'ensemble des élèves des conseils scolaires de langue anglaise et de langue française de l'Ontario a été inclus¹ dans l'analyse si on leur avait attribué un niveau de rendement pour la composante Mathématiques des tests des cycles primaire (3^e année) ou moyen (6^e année) en 2021-2022 **et** pour la composante Mathématiques du test du cycle moyen ou le Test de mathématiques, 9^e année, en 2024-2025. Par conséquent, les données comprenaient deux cohortes d'élèves : la cohorte plus jeune comprenait 115 912² élèves qui étaient en 3^e année en 2021-2022, et en 6^e année en 2024-2025³; la cohorte plus âgée comprenait 113 033⁴ élèves qui étaient en 6^e année en 2021-2022, et en 9^e année en 2024-2025⁵.

Ces cohortes ont étudié pendant une période de changements importants dans l'enseignement des mathématiques en Ontario, comme le montre le Graphique 1. Les fermetures d'écoles liées à la COVID-19 ont marqué les premières années d'études de ces cohortes, et, en 2020-2021, un nouveau programme-cadre de mathématiques pour le palier élémentaire a été publié. En 2021-2022, un nouveau programme-cadre de mathématiques pour la 9^e année a été publié, et le décroisement de la 9^e année a été mis en œuvre. En outre, la composante Mathématiques des tests des cycles primaire et moyen de l'OQRE ainsi que le Test de mathématiques, 9^e année, sont devenus adaptatifs et en ligne en 2021-2022, après deux ans d'interruption des évaluations de l'OQRE en raison des fermetures liées à la COVID-19. En 2023-2024, le Plan d'action pour la réussite en mathématiques de la province a été mis en œuvre, avec pour objectif d'améliorer le rendement global en mathématiques. Enfin, à partir de 2024-2025, le rendement des élèves au Test de mathématiques, 9^e année, de l'OQRE devra représenter entre 10 % et 30 % de la note finale du cours MTH1W, le cours de mathématiques de 9^e année décroisé.

En raison de ces changements, le rendement a augmenté entre 2021-2022 et 2024-2025 d'une manière qui peut être différente de celle des années précédentes. Il est donc important de déterminer les tendances actuelles et de voir si elles sont semblables à celles observées avant 2020.

Graphique 1. Changements dans l'enseignement et l'évaluation des mathématiques en Ontario de 2020-2021 à 2024-2025

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Changements liés à la COVID-19	Fermetures intermittentes des écoles				
Changements initiés par le gouvernement	Publication du nouveau programme-cadre de mathématiques pour le palier élémentaire	- Publication du nouveau programme-cadre de mathématiques de 9^e année - Début du décloisonnement de la 9^e année		Mise en œuvre du Plan d'action pour la réussite en mathématiques (PARM) dans tous les conseils scolaires de l'Ontario	Les résultats de l'OQRE représentent entre 10 et 30 % de la note finale du cours MTH1W
Changements dans les tests de l'OQRE	- Mise à l'essai du test de mathématiques de 9^e année numérisé - Pas de tests des cycles primaire et moyen		- Mise en œuvre des tests modernisés et numérisés pour toutes les années d'études et matières évaluées - Choix de réponse à sélection unique ou à sélection multiple inclus dans tous les items du test de mathématiques		

Pour explorer les questions d'analyse, nous avons identifié les élèves ayant atteint ou non la norme provinciale⁶ en 2021-2022, puis nous avons suivi leurs parcours en observant leur rendement trois ans plus tard, en 2024-2025. Il convient de noter que, dans les communications provinciales sur les cohortes, les pourcentages indiqués correspondent généralement au pourcentage d'élèves qui entrent dans l'une des quatre catégories décrivant leur rendement au fil du temps par rapport à la norme provinciale : « se sont maintenus à la norme », « sont passés à la norme », « ne se sont pas maintenus à la norme » ou « n'ont jamais atteint la norme ». Dans ce rapport de recherche, l'accent est mis sur les parcours des élèves. Par conséquent, sauf indication contraire, les pourcentages indiqués sont basés sur deux groupes principaux : les élèves qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022 et les élèves qui ne l'ont pas atteinte en 2021-2022. Les pourcentages indiqués reflètent la proportion d'élèves au sein de ce groupe principal qui ont suivi un parcours donné. Par exemple, pour les élèves qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, les deux parcours possibles sont les suivants : avoir atteint la norme provinciale au cours des deux années (par exemple, 75 %) ou avoir atteint la norme provinciale et ne pas l'avoir atteinte par la suite (par exemple, 25 %).

Après les analyses globales initiales, nous avons mené une analyse plus approfondie en examinant le rendement des élèves à l'aide de catégories de notes de rendement plus détaillées⁷. Nous avons également analysé les parcours de rendement de plusieurs groupes d'élèves présentant un intérêt particulier : les filles et les garçons, les apprenantes et apprenants d'une langue et les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée.

Informations clés

L'analyse a mis en évidence plusieurs informations clés directement pertinentes pour la planification de l'enseignement, ainsi que des informations concernant les parcours scolaires des groupes d'élèves présentant un intérêt particulier. Ces constats sont présentés ci-dessous.

Informations pédagogiques

1. Intervenir tôt

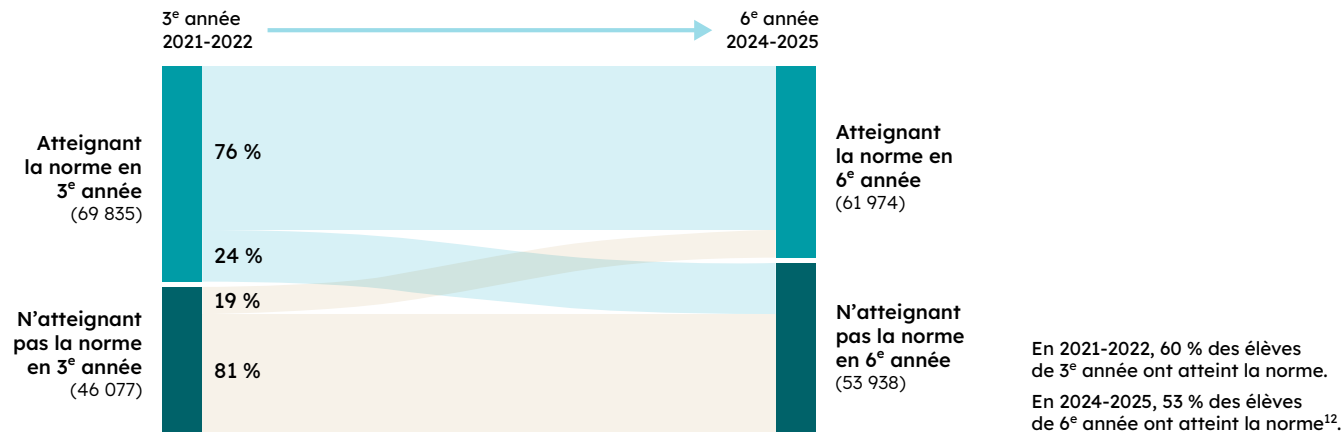
Les parcours des élèves observés de la 3^e à la 6^e année et de la 6^e à la 9^e année en 2021-2022 et 2024-2025 suggèrent qu'à l'heure actuelle, la réussite des élèves en 9^e année est prévisible pour de nombreux élèves dès la 3^e année. Ainsi, une intervention précoce visant à établir les bases mathématiques et la pensée mathématique des élèves de la maternelle à la 3^e année pourrait être un moyen très efficace de les aider à atteindre la norme provinciale en 9^e année.

Voici quelques observations (voir le Graphique 2) :

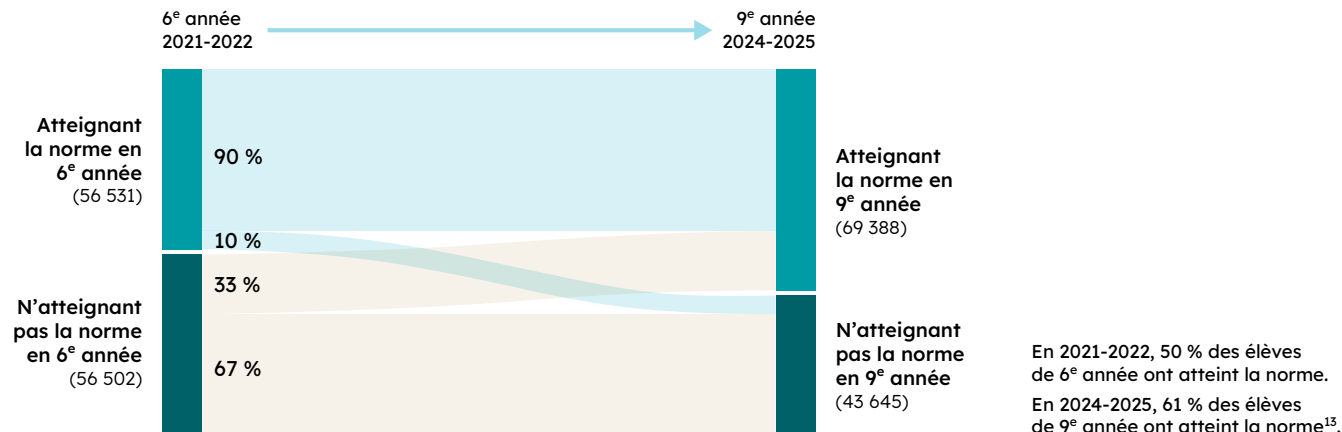
- Une grande majorité (81 %) des élèves qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) ne l'ont pas non plus atteinte en 6^e année (2024-2025)⁸. Toutefois, ce pourcentage est inférieur à celui enregistré juste avant 2020. Dans la dernière cohorte avant 2020, 87 % des élèves qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2015-2016) ne l'ont pas non plus atteinte en 6^e année (2018-2019).
- La plupart des élèves (67 %) qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) ne l'ont pas non plus atteinte en 9^e année (2024-2025)⁹. Ce pourcentage est légèrement supérieur à celui enregistré juste avant 2020. Dans la dernière cohorte avant 2020, 62 % des élèves qui n'avaient pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2015-2016) n'ont pas non plus atteint la norme provinciale du cours théorique¹⁰ en 9^e année (2018-2019).

Graphique 2. Parcours du rendement des élèves de 2021-2022 à 2024-2025¹¹

De la 3^e à la 6^e année



De la 6^e à la 9^e année



Les données des cohortes à partir de 2021-2022 de la 3^e à la 9^e année ne sont pas encore disponibles. Nous ne pouvons donc pas encore confirmer combien d'élèves qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) n'atteindront pas non plus la norme provinciale en 9^e année (2027-2028). Toutefois, les observations actuelles suggèrent que les élèves qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année et les élèves qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 9^e année sont souvent les mêmes.

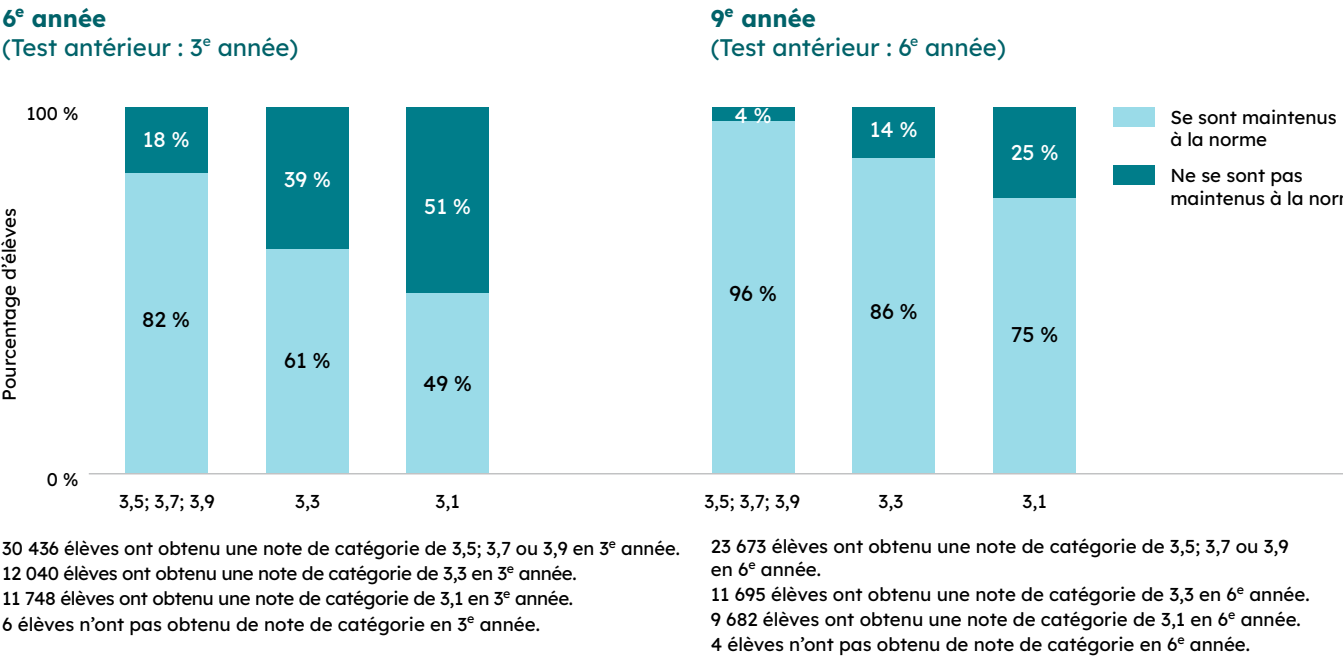
En effet, c'était le cas dans les constats antérieurs des cohortes de l'OQRE : parmi les élèves de 3^e année qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 2012-2013, 68 % n'ont pas non plus atteint la norme provinciale du cours théorique de 9^e année en 2018-2019 (OQRE, 2019a, 2019b)¹⁴. Des recherches menées en Ontario et dans d'autres juridictions soulignent également l'importance d'un enseignement précoce des mathématiques pour la réussite future dans cette matière (p. ex., OQRE, 2024; ten Braak et collab., 2022; Watts et collab., 2018). Par conséquent, une intervention précoce pourrait être la stratégie la plus efficace pour mettre l'ensemble des élèves sur la voie de la réussite en mathématiques au secondaire¹⁵.

2. Si nécessaire, offrir un soutien continu aux élèves qui ont atteint la norme provinciale

Pour les résultats des tests de l'OQRE, chaque niveau de rendement est divisé en cinq catégories de notes de rendement, appelées « notes décimales ». Par exemple, les catégories pour le niveau 3 sont 3,1; 3,3; 3,5; 3,7 et 3,9. Bien que les élèves aient atteint la norme provinciale en 2021-2022, les élèves dont le rendement se situait dans la partie inférieure du niveau 3 étaient les plus susceptibles de ne pas atteindre la norme provinciale en 2024-2025. Voici quelques observations (voir le Graphique 3) :

- La plupart (82 %) des élèves de 3^e année ayant atteint les niveaux 3,5; 3,7 ou 3,9 (en 2021-2022) ont ensuite atteint la norme provinciale en 6^e année (en 2024-2025), contre seulement 61 % des élèves qui ont atteint le niveau 3,3 et 49 % des élèves qui ont atteint le niveau 3,1¹⁶.
- Presque l'ensemble (96 %) des élèves de 6^e année ayant atteint les niveaux 3,5; 3,7 ou 3,9 (en 2021-2022) ont ensuite atteint la norme provinciale en 9^e année (en 2024-2025), contre seulement 86 % des élèves qui ont atteint le niveau 3,3 et 75 % des élèves qui ont atteint le niveau 3,1¹⁷.

Graphique 3. Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 3 (divisés en groupes de rendement de niveau 3 « inférieur » et « supérieur ») en 2021-2022 et qui ont continué à atteindre (« se sont maintenus » à) ou qui n'ont pas atteint (« ne se sont pas maintenus » à) la norme provinciale lors de leur test suivant (2024-2025)



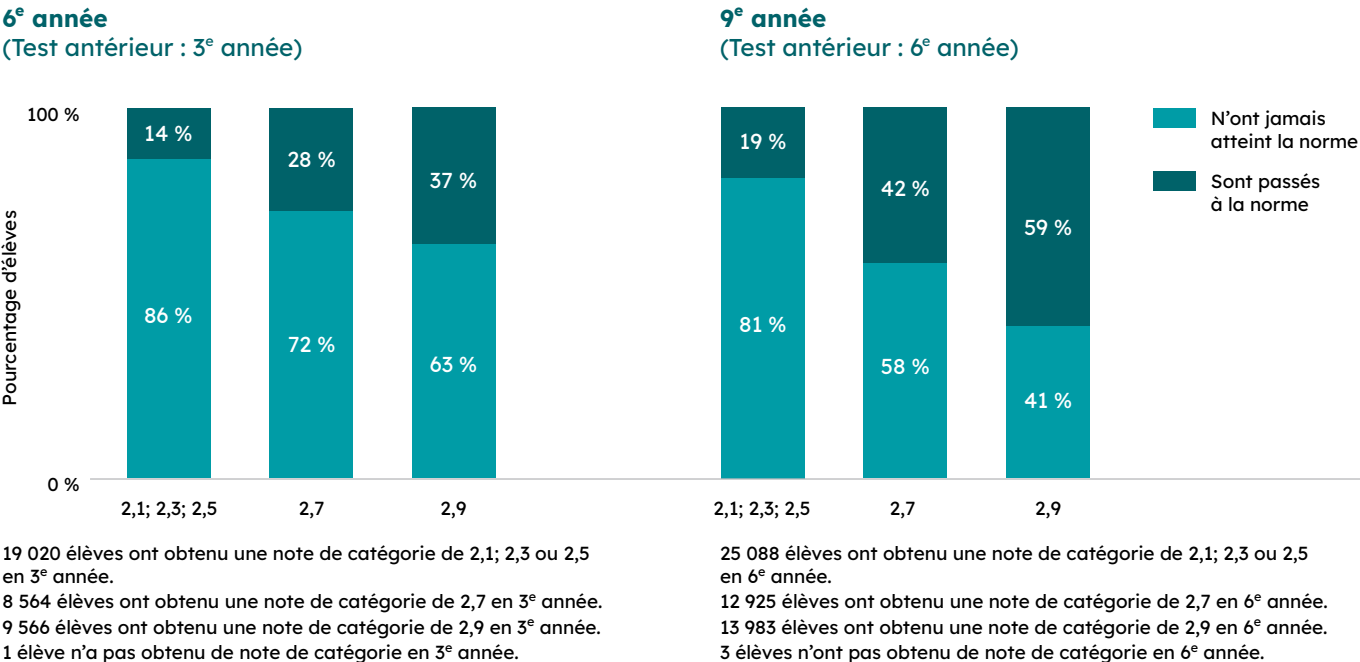
Par conséquent, un soutien continu reste nécessaire pour certains élèves qui atteignent la norme provinciale afin de s'assurer qu'ils continuent à satisfaire à la norme à l'avenir. Les élèves dont le rendement se situait dans les catégories de rendement 3,1 ou 3,3 sont les plus susceptibles d'avoir besoin de ce soutien continu.

3. Soutenir de manière différenciée les élèves qui obtiennent des résultats de niveau 2 supérieurs et inférieurs

Un regard plus attentif des parcours des élèves ayant atteint le niveau 2 en 2021-2022, en 3^e année ou en 6^e année, révèle que les élèves dont le rendement se situait dans la partie supérieure du niveau 2 semblent constituer une population quelque peu différente des élèves dont le rendement se situait dans la partie inférieure du niveau 2. Voici quelques observations (voir le Graphique 4) :

- Plus d'un tiers (37 %) des élèves de 3^e année ayant atteint le niveau 2,9 et près d'un tiers (28 %) des élèves de 3^e année ayant atteint le niveau 2,7 (en 2021-2022) ont ensuite atteint la norme provinciale en 6^e année (en 2024-2025), contre seulement 14 % des élèves ayant atteint les niveaux 2,1; 2,3 ou 2,5¹⁸.
- Plus de la moitié (59 %) des élèves de 6^e année ayant atteint le niveau 2,9 et près de la moitié (42 %) des élèves de 6^e année ayant atteint le niveau 2,7 (en 2021-2022) ont ensuite atteint la norme provinciale en 9^e année (en 2024-2025), contre seulement 19 % des élèves ayant atteint les niveaux 2,1; 2,3 ou 2,5¹⁹.

Graphique 4. Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 2 (divisés en groupes de rendement de niveau 2 « inférieur » et « supérieur ») en 2021-2022 et qui ont continué à ne pas atteindre (« n'ont jamais atteint ») ou qui ont atteint (« sont passés ») à la norme provinciale lors de leur test suivant (2024-2025)



Par conséquent, le troisième constat clé de cette recherche est d'envisager de soutenir de manière différenciée les élèves dont le rendement se situait au niveau inférieur du niveau 2, et les élèves dont le rendement se situait au niveau supérieur du niveau 2.

Groupes d'élèves présentant un intérêt particulier : Parcours

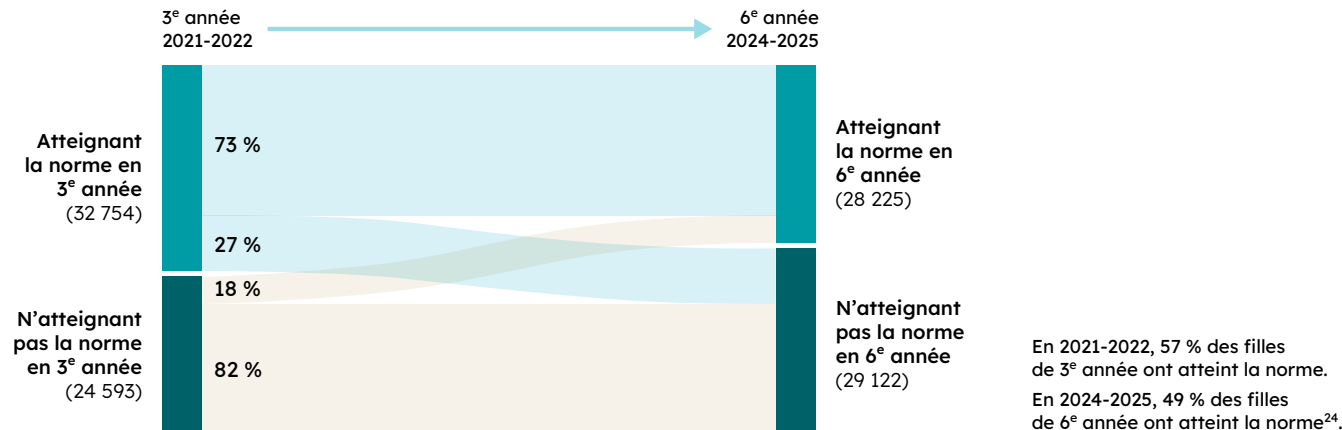
4. Les filles ayant obtenu un rendement inférieur à ceux des garçons en 3^e année ont pris encore plus de retard en 6^e année, puis l'ont rattrapé en 9^e année

Ce rapport de recherche utilise les données sur le sexe²⁰ des élèves fournies à l'OQRE par les conseils scolaires. De la 6^e à la 9^e année, les filles et les garçons²¹ avaient presque les mêmes probabilités de se maintenir à la norme provinciale, et presque les mêmes probabilités de passer à la norme provinciale. Cependant, de la 3^e à la 6^e année, les filles avaient moins de probabilités de se maintenir à la norme provinciale et moins de probabilités de passer à la norme provinciale. Par conséquent, les filles et les garçons ont suivi des parcours différents en mathématiques de la 3^e à la 6^e année. Voici quelques observations (voir les graphiques 5 et 6) :

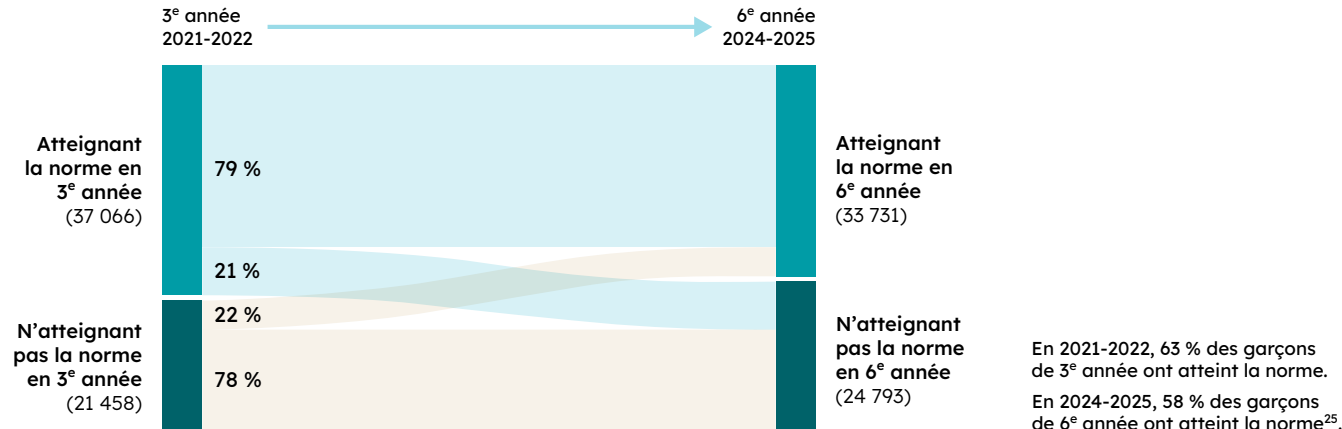
- Parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 73 % des filles et 79 % des garçons ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). De plus, 18 % des filles et 22 % des garçons qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025)²².
- Parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 90 % des filles et 89 % des garçons ont encore atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). De plus, 33 % des filles et 33 % des garçons qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025)²³.

Graphique 5. Parcours du rendement des élèves de la 3^e année (2021-2022) à la 6^e année (2024-2025), par sexe en 3^e année

Filles

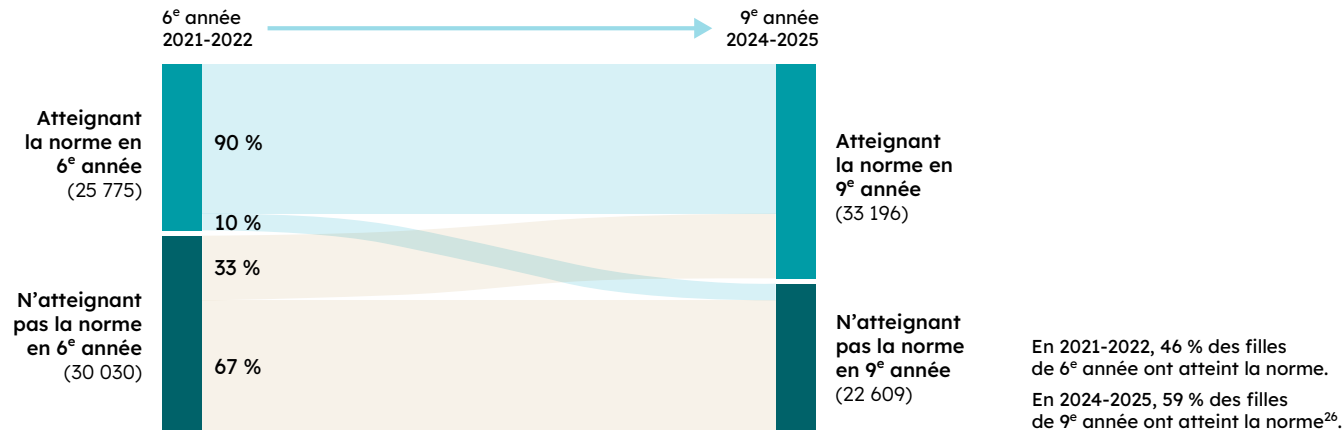


Garçons

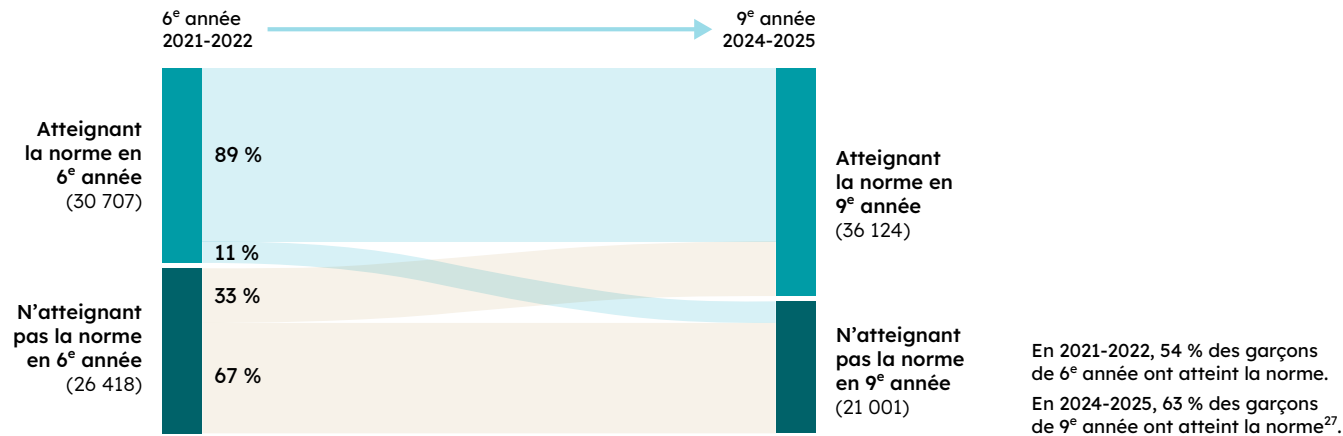


Graphique 6. Parcours du rendement des élèves de la 6^e année (2021-2022) à la 9^e année (2024-2025), par sexe en 6^e année

Filles



Garçons



Toutefois, il existe actuellement un écart de rendement entre les filles et les garçons en 3^e, 6^e et 9^e année. L'écart est le plus important en 6^e année. Par exemple, en 3^e année, en 2021-2022, 57 % des filles ont atteint la norme provinciale, contre 63 % des garçons. Cela représentait un écart de rendement de 6 points de pourcentage en faveur des garçons. En 6^e année, en 2024-2025, 49 % des filles ont atteint la norme provinciale contre 58 % des garçons. Cela représentait un écart de rendement de 9 points de pourcentage en faveur des garçons²⁸.

Pour la cohorte de la 6^e à la 9^e année, l'écart de rendement s'est réduit au fil du temps, mais ne s'est pas comblé. Par exemple, en 6^e année, en 2021-2022, 46 % des filles ont atteint la norme provinciale, contre 54 % des garçons. Cela représentait un écart de rendement de 8 points de pourcentage en faveur des garçons. En 9^e année, en 2024-2025, 59 % des filles ont atteint la norme provinciale, contre 63 % des garçons. Cela représentait un écart de rendement de 4 points de pourcentage en faveur des garçons²⁹.

Il est important de noter à ce stade que ces tendances sont très différentes de celles observées avant 2020. Au cours de la décennie avant 2020, les filles et les garçons avaient autant de chances d'atteindre la norme provinciale en 6^e année, et en 9^e année, les filles avaient plus de chances d'atteindre la norme provinciale au cours théorique que les garçons³⁰. Par exemple, en 2018-2019, 52 % des filles et 52 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 9^e année, 66 % des filles ont atteint la norme provinciale au cours théorique, contre 62 % des garçons. Toutefois, un écart de rendement entre les sexes a commencé à se creuser à partir de 2017 chez les élèves de 3^e année. En 2018-2019, 59 % des filles et 63 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 3^e année (p. ex., OQRE, 2019c, 2019d, 2019e, 2019f)³¹.

Cependant, depuis 2022, les filles ont toujours été moins susceptibles, que les garçons, d'atteindre la norme provinciale. Cette baisse soudaine de rendement des filles, après 2020, a également été observée dans de nombreux pays et régions, y compris dans des pays et régions aussi divers que d'autres provinces canadiennes, l'Australie, le Bahreïn, le Chili, la République tchèque, le Japon, les États-Unis et le Royaume-Uni (Elez et collab., 2023; Institute of Education Sciences, 2025; O'Grady et collab., 2019; von Davier et collab., 2024).

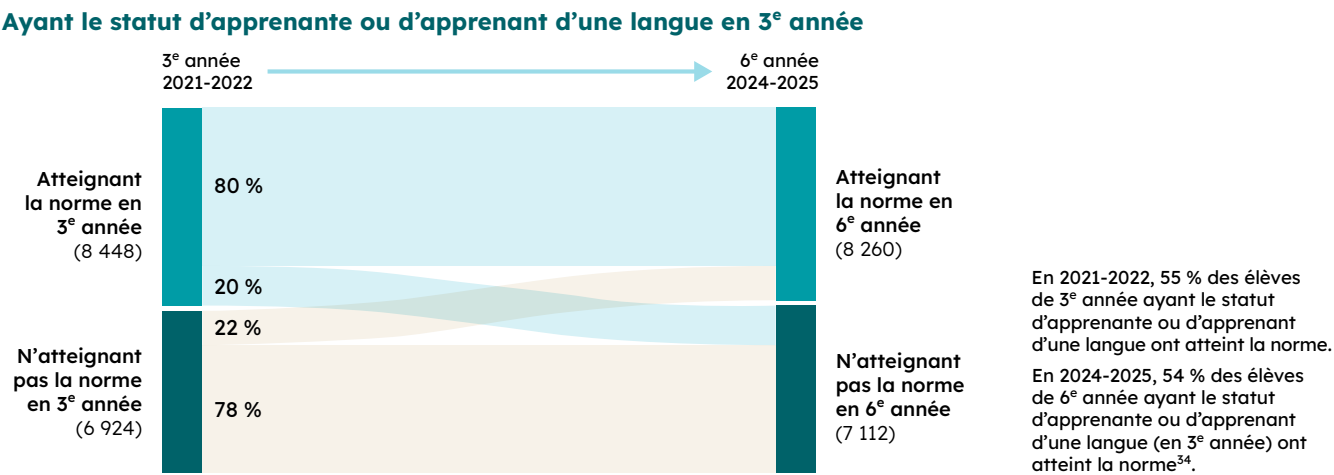
5. Les élèves identifiés comme apprenantes ou apprenants de l'anglais font des progrès en mathématiques sur trois ans

Dans ce rapport de recherche, « apprenantes ou apprenants d'une langue » fait référence aux élèves identifiés par les conseils scolaires comme « apprenantes ou apprenants de l'anglais » (ELL) (dans les conseils scolaires de langue anglaise) ou suivant le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou le programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) (dans les conseils scolaires de langue française). Ces termes ont été définis par les politiques du ministère de l'Éducation (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2007, 2010a, 2010b)³².

Pour les deux cohortes, les élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 2021-2022³³ avaient légèrement plus de probabilités que les élèves n'ayant pas ce statut en 2021-2022 de maintenir et de passer à la norme provinciale en 2024-2025. Par conséquent, les élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont fait davantage de progrès en mathématiques que les élèves n'ayant pas ce statut. (Voir ci-dessous une discussion sur les différences de rendement, qui existent bel et bien.) Voici quelques observations (voir les graphiques 7 et 8) :

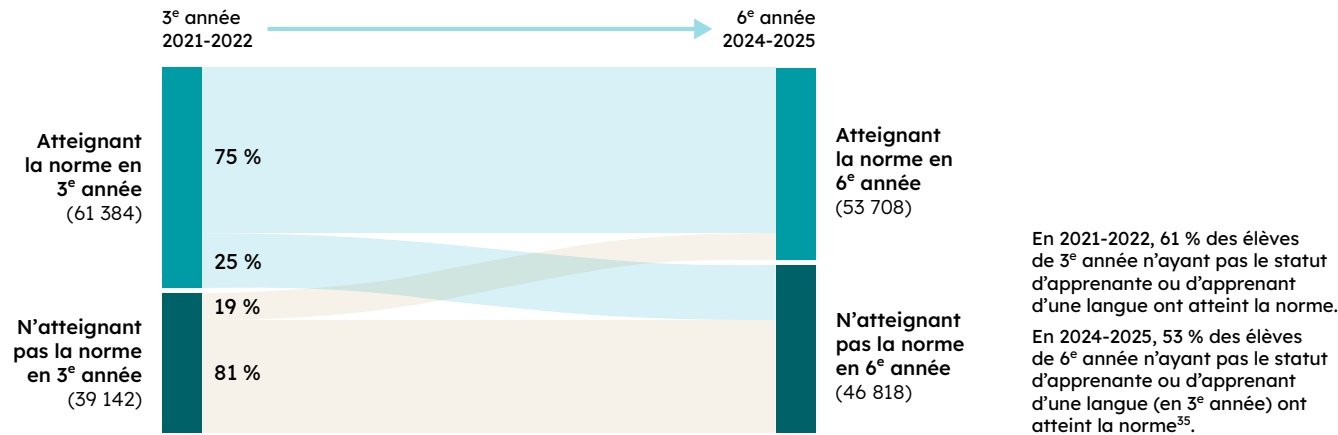
- Parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 80 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue et 75 % des élèves ne l'ayant pas ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). De plus, 22 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue et 19 % des élèves n'ayant pas ce statut et qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025).
- Parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 91 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont aussi atteint la norme provinciale en 9^e année. En comparaison, 89 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue dans la même cohorte ont encore atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). De plus, 35 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) l'ont atteinte en 9^e année (2024-2025). En comparaison, 33 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue dans la même cohorte sont passés à la norme provinciale en 9^e année.

Graphique 7. Parcours du rendement des élèves de la 3^e année (2021-2022) à la 6^e année (2024-2025), par statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 3^e année



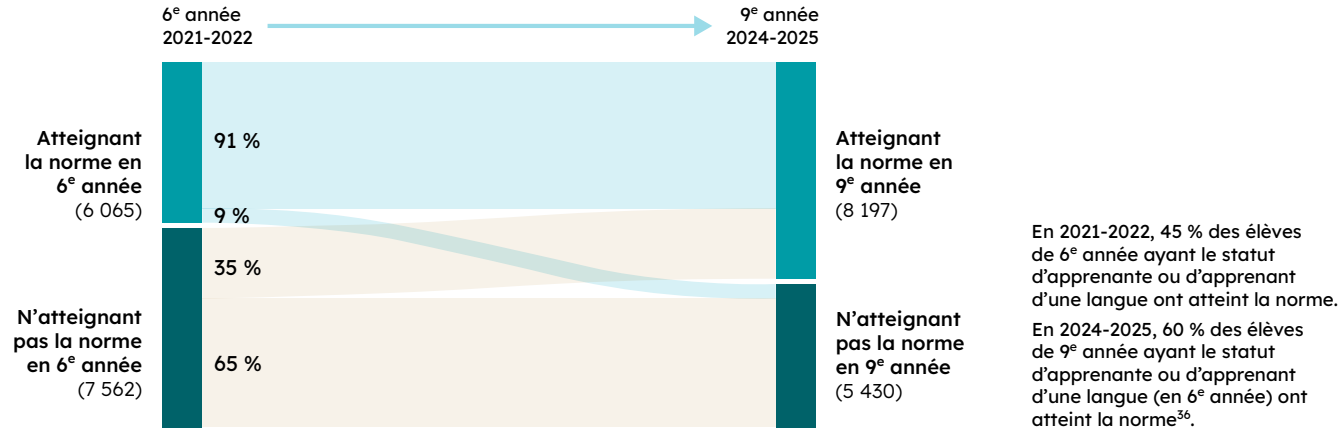
Graphique 7. Parcours du rendement des élèves de la 3^e année (2021-2022) à la 6^e année (2024-2025), par statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 3^e année (suite)

N'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 3^e année

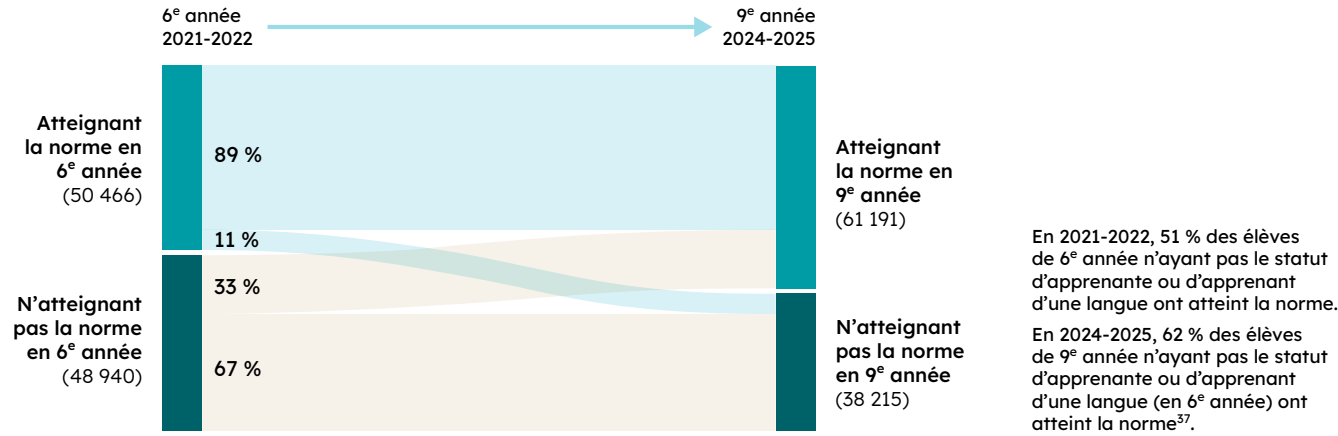


Graphique 8. Parcours du rendement des élèves de la 6^e année (2021-2022) à la 9^e année (2024-2025), par statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 6^e année

Ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 6^e année



N'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 6^e année



De plus, il convient de noter qu'en 2021-2022, les élèves de 3^e année ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue avaient moins de chances d'atteindre la norme provinciale en mathématiques que les élèves n'ayant pas ce statut. En 6^e année, cet écart avait disparu, et les élèves qui avaient eu le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 3^e année avaient autant de probabilités d'atteindre la norme provinciale que les élèves qui ne l'avaient pas eu. Plus précisément, en 3^e année, en 2021-2022, 55 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale, contre 61 % des élèves n'ayant pas ce statut. Cela représentait un écart de rendement de 6 points de pourcentage en faveur des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue. En 6^e année, en 2024-2025, 54 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 53 % des élèves n'ayant pas ce statut (en 3^e année). Cela représentait un écart de rendement de 1 point de pourcentage en faveur des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 3^e année)³⁸.

Une tendance plus nuancée est observée dans la cohorte plus âgée. En 2021-2022, les élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 6^e année avaient moins de chances que les élèves n'ayant pas ce statut d'atteindre la norme provinciale en mathématiques. En 9^e année, l'écart a été réduit, mais pas éliminé. Plus précisément, en 6^e année, en 2021-2022, 45 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale, contre 51 % des élèves n'ayant pas ce statut. Cela représentait un écart de rendement de 6 points de pourcentage en faveur des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue. En 9^e année, en 2024-2025, 60 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 62 % des élèves n'ayant pas ce statut (en 6^e année). Cela représentait un écart de rendement de 2 points de pourcentage en faveur des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 6^e année)³⁹.

Toutefois, il est important de noter à ce stade que ces tendances sont très différentes de celles observées entre les conseils scolaires de langue anglaise et de langue française :

- Conseils scolaires de langue anglaise : Parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 80 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, et 75 % des élèves ne l'ayant pas ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). De plus, 21 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, et 19 % des élèves qui n'ont pas ce statut et qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025).
- Conseils scolaires de langue française : Parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 79 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, et 80 % des élèves ne l'ayant pas ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). De plus, 25 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, et 28 % des élèves qui n'ont pas ce statut et qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025).
- Conseils scolaires de langue anglaise : Parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 92 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, et 89 % des élèves ne l'ayant pas ont encore atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). De plus, 35 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, et 32 % des élèves qui ne l'ont pas et qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés la norme provinciale en 9^e année (2024-2025).
- Conseils scolaires de langue française : Parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 89 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, et 92 % des élèves ne l'ayant pas ont encore atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). De plus, 37 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, et 44 % des élèves qui ne l'ont pas et qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 9^e année (2024-2025).

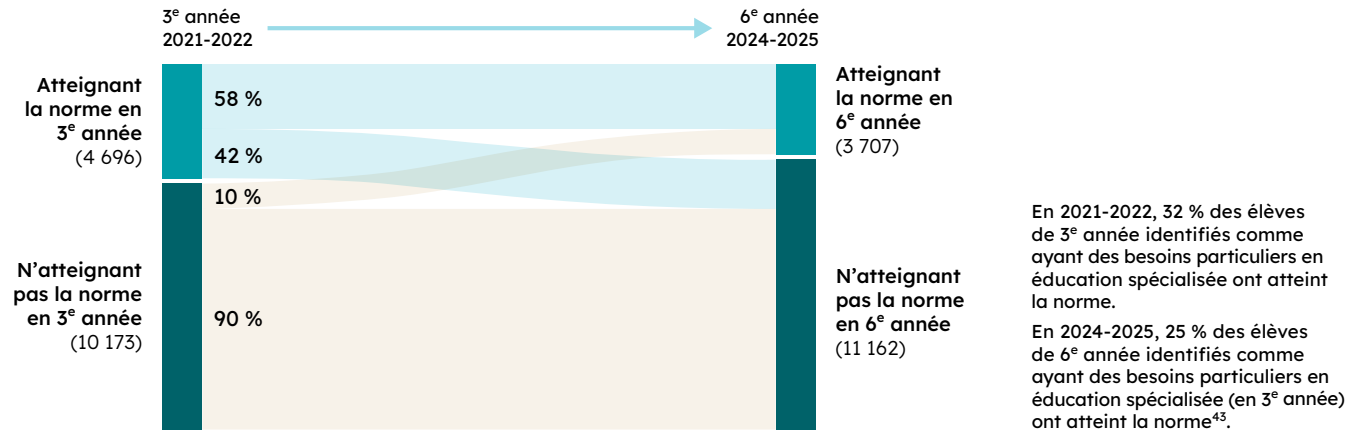
En résumé, il semble que, dans les conseils scolaires de langue anglaise, les élèves qui ont initialement le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, après avoir acquis l'anglais et s'être familiarisés avec le système scolaire de l'Ontario, ont les mêmes probabilités (voire plus) d'atteindre la norme provinciale en mathématiques que les élèves qui n'ont jamais eu le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue. Toutefois, dans les conseils scolaires de langue française, le groupe d'élèves qui obtiennent initialement le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue continue d'accuser un retard par rapport au groupe d'élèves qui n'ont jamais eu ce statut.

6. Les élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée ont du mal à suivre le rythme des attentes du curriculum

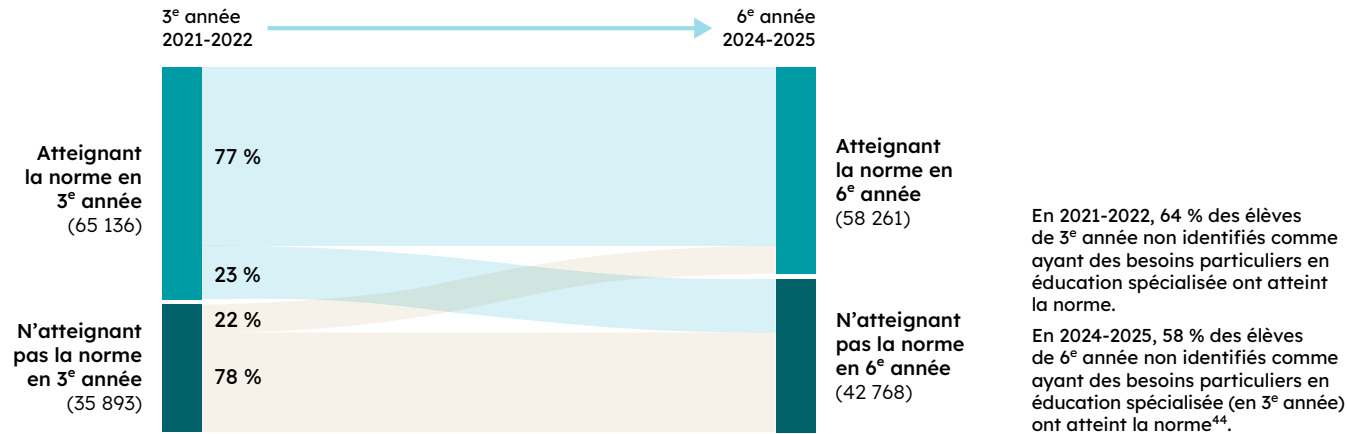
Dans ce rapport de recherche, « élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée » fait référence aux élèves ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) excluant les élèves ayant une anomalie « douance ». Les élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée⁴⁰ en 3^e année avaient moins de probabilités que les élèves non identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée de continuer à atteindre la norme provinciale en 6^e année, et une probabilité plus faible d'atteindre la norme provinciale en 6^e année. Les mêmes tendances ont été observées chez les élèves entre la 6^e et la 9^e année. Voici quelques observations (voir les graphiques 9 et 10) :

- Parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 58 % des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée, et 77 % des élèves n'ayant pas cette identification ont encore atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). De plus, 10 % des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée, et 22 % des élèves sans cette identification qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025)⁴¹.
- Parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 86 % des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée, et 90 % des élèves n'ayant pas cette identification ont encore atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). De plus, 20 % des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée, et 38 % des élèves sans cette identification qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 9^e année (2024-2025)⁴².

Graphique 9. Parcours du rendement des élèves de la 3^e année (2021-2022) à la 6^e année (2024-2025), par statut en matière de besoins particuliers en éducation spécialisée en 3^e année
Élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée en 3^e année

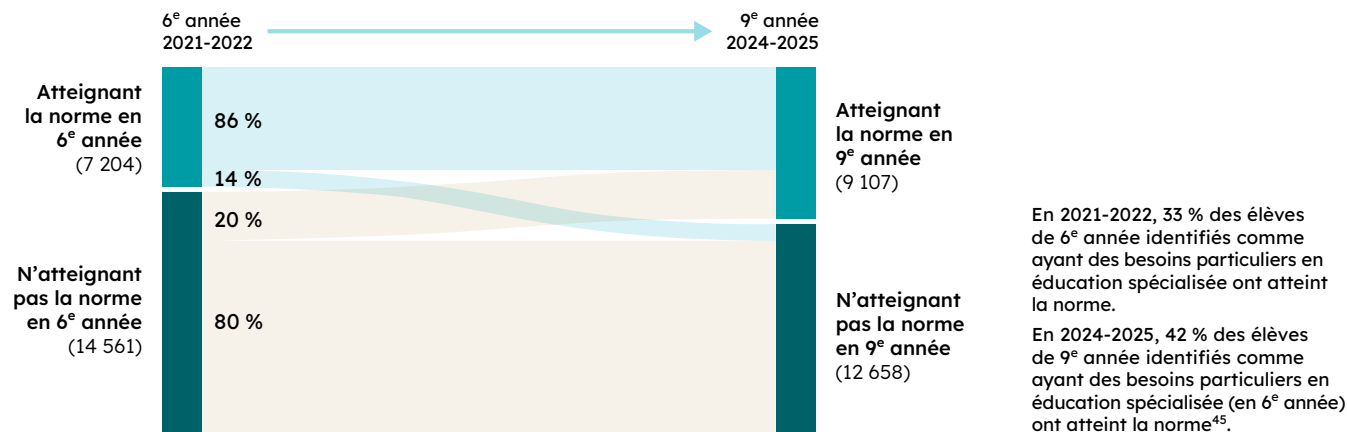


Élèves non identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée en 3^e année

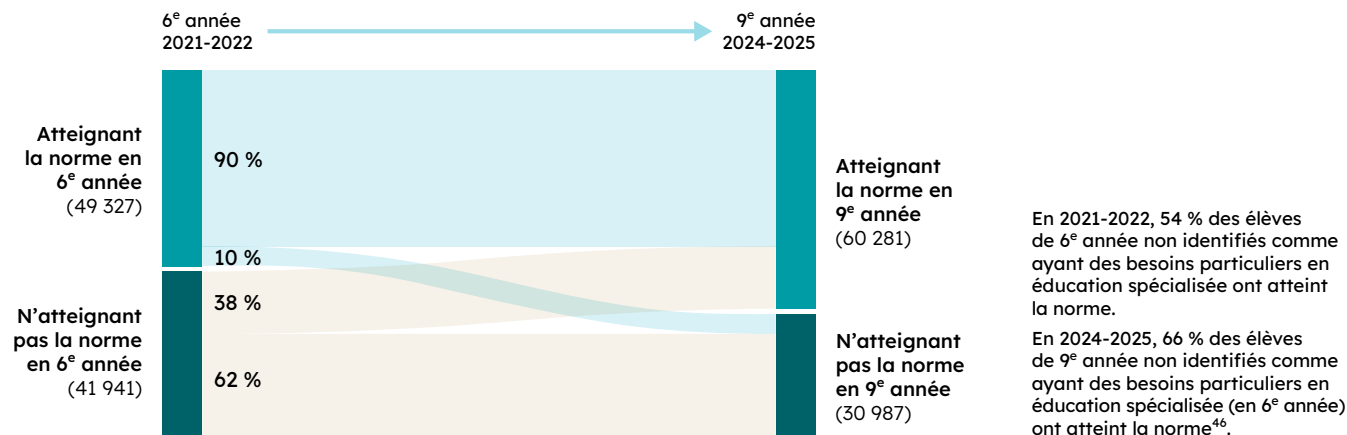


Graphique 10. Parcours du rendement des élèves de la 6^e année (2021-2022) à la 9^e année (2024-2025), par statut en matière de besoins particuliers en éducation spécialisée en 6^e année

Élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée en 6^e année



Élèves non identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée en 6^e année



Ces parcours différenciés pour les élèves identifiés comme ayant ou non des besoins particuliers en éducation spécialisée ont entraîné un léger élargissement de l'écart de rendement en 2024-2025, entre le groupe d'élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée en 2021-2022 et les élèves qui ne l'étaient pas. Par exemple, en 3^e année, en 2021-2022, 32 % des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée ont atteint la norme provinciale, contre 64 % des élèves non identifiés. Cela représentait un écart de rendement de 32 points de pourcentage en faveur des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée. En 6^e année, en 2024-2025, 25 % des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 58 % des élèves non identifiés (en 3^e année). Cela représentait un écart de rendement de 33 points de pourcentage en faveur des élèves non identifiés comme ayant des besoins en éducation spécialisée (en 3^e année)⁴⁷.

La tendance à l'élargissement de l'écart était plus marquée dans la cohorte plus âgée. En 2021-2022, les élèves en 6^e année identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée avaient moins de probabilités que les élèves non identifiés d'atteindre la norme provinciale en mathématiques, et l'écart s'est élargi en 9^e année. Plus précisément, en 6^e année, en 2021-2022, 33 % des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée ont atteint la norme provinciale, contre 54 % des élèves non identifiés. Cela représentait un écart de rendement de 21 points de pourcentage en faveur des élèves non identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée. En 9^e année, en 2024-2025, 42 % des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée ont atteint la norme provinciale, contre 66 % des élèves non identifiés. Cela représentait un écart de rendement de 24 points de pourcentage en faveur des élèves non identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée⁴⁸.

En résumé, les élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée ont moins de probabilités, au départ, de répondre aux attentes du curriculum, et ces élèves ont également moins de probabilités, que les autres élèves, de suivre le rythme des attentes du curriculum. Il convient toutefois de noter que, sans les soutiens existants, le rendement des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée pourrait être bien inférieur. Le suivi des progrès des élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée dans plusieurs cohortes peut être un indicateur utile de l'efficacité des interventions visant à améliorer davantage les soutiens à l'apprentissage.

Implications pédagogiques

Les résultats historiques présentés dans ce rapport de recherche montrent que de nombreux élèves qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année n'ont pas non plus atteint la norme provinciale en 9^e année, et les résultats actuels suggèrent que cette tendance se poursuit aujourd'hui. De plus, les résultats montrent que les élèves ayant atteint la norme provinciale, mais qui obtiennent une note de catégorie inférieure (c'est-à-dire 3,1 ou 3,3) courent un plus grand risque de ne pas atteindre la norme provinciale lors du test suivant que les élèves qui atteignent la norme provinciale avec une note de catégorie supérieure (c'est-à-dire 3,5 ou plus). Enfin, les élèves qui atteignent « presque » la norme provinciale (c'est-à-dire avec une note de catégorie de 2,7 ou 2,9) sont plus susceptibles d'atteindre la norme lors du prochain test que les élèves dont les notes sont « plus éloignées » de la norme provinciale.

Ces constats soulignent l'importance d'offrir un soutien efficace et de faire le monitoring des progrès des élèves qui atteignent la norme provinciale avec une note de catégorie de 3,1 ou 3,3, ou qui n'atteignent pas la norme provinciale en mathématiques. Bien qu'il soit essentiel de rester attentif à l'apprentissage des élèves, une attention particulière accordée à ces groupes d'élèves peut leur permettre de combler leurs lacunes en mathématiques et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences ainsi que de réussir à apprendre de nouveaux concepts. La recherche menée par l'OQRE (OQRE, 2025a, 2025b, 2025c) a montré que des lacunes conceptuelles peuvent persister d'une année scolaire à l'autre, ce qui entrave de plus en plus la capacité des élèves à acquérir de nouveaux concepts et à interagir de manière significative avec les programmes-cadres de leur niveau. Si cette approche était mise en œuvre efficacement à grande échelle, nous pourrions nous attendre, au fil du temps, à observer un affaiblissement progressif du lien entre les résultats des élèves aux tests de l'OQRE antérieurs et postérieurs.

En outre, compte tenu du lien probable entre les résultats obtenus en 3^e année et ceux obtenus en 9^e année, les constats présentés dans ce rapport de recherche concordent avec les recherches existantes (cf., OQRE, 2024; ten Braak et collab., 2022; Watts et collab., 2018) et soulignent l'importance d'un enseignement de haute qualité en mathématiques de la maternelle à la 3^e année. Si l'ensemble des élèves achèvent la 3^e année avec une base solide en mathématiques, plus de temps pourrait être consacré à l'enseignement de concepts mathématiques nouveaux ou plus approfondis de la 4^e année jusqu'au secondaire. Cela augmenterait alors les probabilités que les élèves suivent le rythme de l'enseignement dispensé à leur année d'études tout au long de leur scolarité.

En ce qui concerne les ressources permettant d'éclairer la planification de l'enseignement, la publication *Pratiques pédagogiques à fort impact en mathématiques* (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2020) peut être utilisée pour identifier les stratégies appropriées pour les salles de classe en fonction des besoins des apprenantes et apprenants. De plus, les rapports de l'OQRE sur les profils de rendement en mathématiques fournissent plus d'informations sur les forces et besoins en mathématiques par niveau de rendement, et peuvent être utiles à la planification de l'enseignement (OQRE, 2025a, 2025b, 2025c). Enfin, le rapport de l'OQRE « Faire des gains » (OQRE, 2025d) identifie plusieurs stratégies communes aux conseils scolaires dont les résultats aux tests de mathématiques de l'OQRE se sont améliorés depuis la mise en œuvre du Plan d'action pour la réussite en mathématiques. Ce rapport peut fournir des orientations sur la planification à l'échelle des conseils scolaires pour améliorer l'apprentissage des mathématiques.

Notes

- ¹ Comme les tendances étaient similaires dans les conseils scolaires de langue anglaise et de langue française, les résultats sont présentés pour l'ensemble des élèves. Les résultats sont présentés séparément dans les notes en fin de texte. Ce rapport de recherche s'appuie sur l'appartenance des élèves aux conseils scolaires en 2021-2022 afin d'aider les conseils scolaires à visualiser les trajectoires des groupes d'élèves et à planifier le soutien dont certains groupes pourraient avoir besoin. (Certains élèves ont changé de conseil scolaire au fil du temps, y compris entre les conseils scolaires de langue anglaise et française.) Veuillez noter que le rapport provincial sur les cohortes de 2021-2022 à 2024-2025 a utilisé l'appartenance des élèves aux conseils scolaires en 2024-2025. En 2021-2022, en 3^e année, 108 233 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 6^e année (2024-2025), 0,11 % (n = 123) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 2021-2022, en 3^e année, 7 665 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 6^e année (2024-2025), 5,39 % (n = 413) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 2021-2022, en 6^e année, 105 818 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise. En 9^e année (2024-2025), 0,12 % (n = 132) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 2021-2022, en 6^e année, 7 215 élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue française. En 9^e année (2024-2025), 19 % (n = 1 352) de ces élèves fréquentaient des conseils scolaires de langue anglaise.
- ² Dans le rapport provincial sur les cohortes, le nombre total d'élèves était de 115 915. Cela comprenait trois élèves qui ont effectué le test de 6^e année deux fois en 2024-2025. Pour cette analyse, un seul résultat de rendement (le plus élevé) a été conservé pour chacun de ces élèves. Par conséquent, le nombre total d'élèves dans cette analyse est de 115 912.
- ³ Conseils scolaires de langue anglaise : n = 108 247. Conseils scolaires de langue française : n = 7 665.
- ⁴ Dans le rapport provincial sur les cohortes, le nombre total d'élèves était de 113 045. Cela comprenait 12 élèves qui ont effectué le test de 9^e année deux fois en 2024-2025. Pour cette analyse, un seul résultat de rendement (le plus élevé) a été conservé pour chacun de ces élèves. Par conséquent, le nombre total d'élèves dans cette analyse est de 113 033.
- ⁵ Conseils scolaires de langue anglaise : n = 105 818. Conseils scolaires de langue française : n = 7 215.
- ⁶ Dans ce rapport de recherche, « atteindre la norme provinciale » signifie les élèves ayant atteint le niveau 3 ou 4 à la composante Mathématiques des tests des cycles primaire et moyen de l'OQRE ou au Test de mathématiques, 9^e année. « Inférieur à la norme provinciale » signifie les élèves qui ont atteint le niveau 1, le niveau 2 ou qui ont participé au test, mais qui n'ont pas fourni d'information suffisante (désigné par « information insuffisante (II) ») pour obtenir un niveau de rendement.
- ⁷ Pour les résultats du test de l'OQRE, chaque niveau de rendement est divisé en cinq catégories de notes de rendement. Par exemple, les catégories pour le niveau 3 sont 3,1; 3,3; 3,5; 3,7 et 3,9.
- ⁸ Conseils scolaires de langue anglaise : 81 %. Conseils scolaires de langue française : 73 %.
- ⁹ Conseils scolaires de langue anglaise : 67 %. Conseils scolaires de langue française : 58 %.
- ¹⁰ Dans ce rapport de recherche, les élèves ayant fait la version du cours appliqué du Test de mathématiques, 9^e année, ont été considérés comme n'ayant pas atteint la norme provinciale au cours théorique de 9^e année.
- ¹¹ De la 3^e à la 6^e année, conseils scolaires de langue anglaise : Parmi les élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 3^e année, le pourcentage d'élèves étant passés à la norme provinciale en 6^e année était de 19 %, et le pourcentage d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année était de 81 %. Parmi les élèves atteignant la norme provinciale en 3^e année, le pourcentage ayant atteint la norme provinciale en 6^e année était de 76 %, et le pourcentage d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année était de 24 %. De la 3^e à la 6^e année, conseils scolaires de langue française : Parmi les élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 3^e année, le pourcentage d'élèves étant passés à la norme provinciale en 6^e année était de 27 %, et le pourcentage d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année était de 73 %. Parmi les élèves atteignant la norme provinciale en 3^e année, le pourcentage ayant atteint la norme provinciale en 6^e année était de 80 %, et le pourcentage d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année était de 20 %. De la 6^e à la 9^e année, conseils scolaires de langue anglaise : Parmi les élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année, le pourcentage d'élèves ayant atteint la norme provinciale en 9^e année était de 33 %, et le pourcentage d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 9^e année était de 67 %. Parmi les élèves ayant atteint la norme provinciale en 6^e année, le pourcentage d'élèves ayant atteint la norme provinciale en 9^e année était de 89 %, et le pourcentage d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 9^e année était de 11 %. De la 6^e à la 9^e année, conseils scolaires de langue française : Parmi les élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année, le pourcentage d'élèves ayant atteint la norme provinciale en 9^e année était de 42 %, et le pourcentage d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 9^e année était de 58 %. Parmi les élèves ayant atteint la norme provinciale en 6^e année, le pourcentage d'élèves ayant atteint la norme provinciale en 9^e année était de 92 %, et le pourcentage d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 9^e année était de 8 %.
- ¹² Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, 64 684 élèves de 3^e année ont atteint la norme provinciale, et 43 563 élèves de 3^e année n'ont pas atteint la norme provinciale. En 2021-2022, 60 % des élèves de 3^e année ont atteint la norme provinciale. En 2024-2025, 53 % des élèves de 9^e année ont atteint la norme provinciale. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, 5 151 élèves de 3^e année ont atteint la norme provinciale, et 2 514 élèves de 3^e année n'ont pas atteint la norme provinciale. En 2021-2022, 67 % des élèves de 3^e année ont atteint la norme provinciale. En 2024-2025, 62 % des élèves de 6^e année ont atteint la norme provinciale.
- ¹³ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, 52 807 élèves de 6^e année ont atteint la norme provinciale, et 53 011 élèves de 6^e année n'ont pas atteint la norme provinciale. En 2021-2022, 50 % des élèves de 6^e année ont atteint la norme provinciale. En 2024-2025, 61 % des élèves de 9^e année ont atteint la norme provinciale. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, 3 724 élèves de 6^e année ont atteint la norme provinciale, et 3 491 élèves de 9^e année n'ont pas atteint la norme provinciale. En 2021-2022, 52 % des élèves de 6^e année ont atteint la norme provinciale. En 2024-2025, 68 % des élèves de 9^e année ont atteint la norme provinciale.
- ¹⁴ Conseils scolaires de langue anglaise : 68 %. Conseils scolaires de langue française : 70 %.
- ¹⁵ Comme le montre le graphique, un certain nombre d'élèves atteignent la norme provinciale en 3^e année, ne l'atteignent pas en 6^e année, puis l'atteignent à nouveau en 9^e année. Malheureusement, l'espace disponible ne permet pas d'approfondir davantage ce phénomène dans le cadre de ce rapport de recherche.

- ¹⁶ De la 3^e à la 6^e année, conseils scolaires de langue anglaise : Note de catégorie en 3^e année 3,1 n = 10 889; 3,3 n = 11 127; 3,5-3,9 n = 28 136; note de catégorie manquante n = 5. Pourcentage d'élèves s'étant maintenus à la norme provinciale : Note de catégorie en 6^e année 3,1 = 49 %; 3,3 = 60 %; 3,5 à 3,9 = 81 %. De la 6^e à la 9^e année, conseils scolaires de langue française : Note de catégorie en 6^e année 3,1 n = 859; 3,3 n = 913; 3,5 à 3,9 n = 2 300; note de catégorie manquante n = 1. Pourcentage d'élèves s'étant maintenus à la norme provinciale : Note de catégorie en 6^e année 3,1 = 54 %; 3,3 = 68 %; 3,5 à 3,9 = 86 %.
- ¹⁷ De la 6^e à la 9^e année, conseils scolaires de langue anglaise : Note de catégorie en 6^e année 3,1 n = 12 125; 3,3 n = 10 956; 3,5 à 3,9 n = 2 020, note de catégorie manquante n = 2. Pourcentage d'élèves s'étant maintenus à la norme provinciale : Note de catégorie 3,1 = 75 %; 3,3 = 86 %; 3,5 à 3,9 = 96 %. De la 6^e à la 9^e année, conseils scolaires de langue française : Note de catégorie en 6^e année 3,1 n = 810; 3,3 n = 739; 3,5 à 3,9 n = 1 653; note de catégorie manquante n = 2. Pourcentage d'élèves s'étant maintenus à la norme provinciale : Note de catégorie en 6^e année 3,1 = 79 %; 3,3 = 88 %; 3,5 à 3,9 = 97 %.
- ¹⁸ De la 3^e à la 6^e année, conseils scolaires de langue anglaise : Note de catégorie en 3^e année 2,1 à 2,5 n = 18 031; 2,7 n = 8 011; 2,9 n = 8 887; note de catégorie manquante n = 1. Pourcentage d'élèves étant passés à la norme provinciale : Note de catégorie en 3^e année 2,1 à 2,5 = 14 %; 2,7 = 27 %; 2,9 = 37 %. De la 3^e à la 6^e année, conseils scolaires de langue française : Note de catégorie en 6^e année 2,1 à 2,5 n = 989; 2,7 n = 553; 2,9 n = 679; note de catégorie manquante n = 0. Pourcentage d'élèves étant passés à la norme provinciale : Note de catégorie en 6^e année 2,1 à 2,5 = 19 %; 2,7 = 32 %; 2,9 = 42 %.
- ¹⁹ De la 6^e à la 9^e année, conseils scolaires de langue anglaise : Note de catégorie en 6^e année 2,1 à 2,5 n = 23 504; 2,7 n = 12 114; 2,9 n = 13 128; note de catégorie manquante n = 2. Pourcentage d'élèves étant passés à la norme provinciale : Note de catégorie en 6^e année 2,1 à 2,5 = 19 %; 2,7 = 41 %; 2,9 = 58 %. De la 6^e à la 9^e année, conseils scolaires de langue française : Note de catégorie en 6^e année 2,1 à 2,5 n = 1 584; 2,7 n = 811; 2,9 n = 855, note de catégorie manquante n = 1. Pourcentage d'élèves étant passés à la norme provinciale : Note de catégorie en 6^e année 2,1 à 2,5 = 28 %; 2,7 = 51 %; 2,9 = 68 %.
- ²⁰ Comme la terminologie de l'OQRE fait référence aux filles ou aux garçons, le présent rapport de recherche fait référence au « sexe ». Cependant, les conseils scolaires peuvent indiquer le sexe ou l'identité de genre, car les exigences en matière de rapports ne précisent pas actuellement lequel des deux est requis.
- ²¹ Le nombre d'élèves dans l'analyse pour lesquels les informations relatives au sexe sont manquantes ou qui ont été identifiés comme appartenant à d'autres sexes ou genres dans la population de la cohorte (n = 113 033) était de 103. Ce nombre était trop faible pour permettre une analyse fiable. Par conséquent, ce rapport de recherche ne présente que les résultats concernant les filles et les garçons. Dans cette analyse, le sexe déclaré pour les élèves en 2021-2022 a été utilisé. Remarquez que le sexe d'un petit nombre d'élèves a changé entre 2021-2022 et 2024-2025. En 2021-2022, en 3^e année, 108 207 élèves des conseils scolaires de langue anglaise, et 7 664 élèves des conseils scolaires de langue française ont été identifiés comme filles ou garçons. En 6^e année (2024-2025), dans les conseils scolaires de langue anglaise, 0,15 % (n = 160) du sexe de ces élèves a changé à une autre catégorie de sexe. Dans les conseils scolaires de langue française, 0,12 % (n = 9) du sexe de ces élèves a changé à une autre catégorie de sexe. En 2021-2022, en 6^e année, 105 718 élèves dans les conseils scolaires de langue anglaise et 7 212 élèves dans les conseils scolaires de langue française ont été identifiés comme filles ou garçons. En 9^e année (2024-2025), dans les conseils scolaires de langue anglaise, 0,40 % (n = 420) du sexe de ces élèves a changé à une autre catégorie de sexe. Dans les conseils scolaires de langue française, 0,31 % (n = 22) du sexe de ces élèves a changé à une autre catégorie de sexe.
- ²² Conseils scolaires de langue anglaise : Parmi les élèves ayant atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) 73 % des filles et 78 % des garçons ont aussi atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). Nombre total d'élèves ayant atteint la norme provinciale en 3^e année : filles n = 30 156; garçons n = 34 514; élèves sans indication de genre n = 11. De plus, 17 % des filles et 21 % des garçons n'ayant pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). Nombre total d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 3^e année : filles n = 23 161; garçons = 20 376; élèves sans indication de genre n = 15. Conseils scolaires de langue française : 77 % des filles et 82 % des garçons ayant atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022) ont aussi atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). Nombre total d'élèves ayant atteint la norme provinciale en 3^e année : filles n = 2 598; garçons = 2 552; élèves sans indication de genre n = 1. Parmi les élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 3^e année (2021-2022), 25 % des filles et 29 % des garçons sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). Nombre total d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 3^e année : filles n = 1 432; garçons n = 1 082; élèves sans indication de genre n = 0.
- ²³ Conseils scolaires de langue anglaise : Parmi les élèves ayant atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022), 90 % des filles et 89 % des garçons ont aussi atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). Nombre total d'élèves ayant atteint la norme provinciale en 6^e année : filles n = 23 995; garçons n = 28 764; élèves sans indication de genre n = 48. 33 % des filles et 32 % des garçons n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés à la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). Nombre total d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année : filles n = 28 128; garçons n = 24 831; élèves sans indication de genre n = 52. Conseils scolaires de langue française : Parmi les élèves ayant atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022), 92 % des filles et 91 % des garçons ayant atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) ont aussi atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). Nombre total d'élèves ayant atteint la norme provinciale en 6^e année : filles n = 1 780; garçons = 1 943; élèves sans indication de genre n = 1. Parmi les élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022), 43 % des filles et 41 % des garçons sont passés à la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). Nombre total d'élèves n'ayant pas atteint la norme provinciale en 6^e année : filles n = 1 902; garçons = 1 587; élèves sans indication de genre n = 2.
- ²⁴ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, 30 156 filles ont atteint la norme provinciale en 3^e année et 23 161 filles n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 57 % des filles ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 49 % des filles ont atteint la norme provinciale en 6^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, 2 598 filles ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 1 432 filles n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 64 % des filles ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 58 % des filles ont atteint la norme provinciale en 6^e année.
- ²⁵ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, 34 514 garçons ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 20 376 garçons n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 63 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 57 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 6^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, 2 552 garçons ont atteint la norme provinciale en 3^e année et 1 082 garçons n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 70 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 67 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 6^e année.

- ²⁶ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, 23 995 filles ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 28 128 filles n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 46 % des filles ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 59 % des filles ont atteint la norme provinciale en 9^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, 1 780 filles ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 1 902 filles n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 48 % des filles ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 67 % des filles ont atteint la norme provinciale en 9^e année.
- ²⁷ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, 28 764 garçons ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 24 831 garçons n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 54 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 63 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 9^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, 1 943 garçons ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 1 587 garçons n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 55 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 69 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 9^e année.
- ²⁸ Conseils scolaires de langue anglaise : En 3^e année, en 2021-2022, 57 % des filles ont atteint la norme provinciale contre 63 % des garçons. En 6^e année, en 2022-2025, 49 % des filles ont atteint la norme provinciale contre 57 % des garçons. Conseils scolaires de langue française : En 3^e année, en 2021-2022, 64 % des filles ont atteint la norme provinciale contre 70 % des garçons. En 6^e année, en 2022-2025, 58 % des filles ont atteint la norme provinciale contre 67 % des garçons.
- ²⁹ Conseils scolaires de langue anglaise : En 6^e année, en 2021-2022, 46 % des filles ont atteint la norme provinciale, contre 54 % des garçons. En 9^e année, en 2022-2025, 59 % des filles ont atteint la norme provinciale contre 63 % des garçons. Conseils scolaires de langue française : En 6^e année, en 2021-2022, 48 % des filles ont atteint la norme provinciale contre 55 % des garçons. En 9^e année, en 2022-2025, 67 % des filles ont atteint la norme provinciale contre 69 % des garçons.
- ³⁰ Pour rappel, dans ce rapport de recherche, les élèves ayant fait la version du cours appliqué du Test de mathématiques, 9^e année, ont été considérés comme n'ayant pas atteint la norme provinciale au cours théorique de 9^e année.
- ³¹ Ces graphiques incluent les conseils scolaires de langue anglaise et de langue française. Les graphiques ne prennent en compte que les élèves ayant participé pleinement, parce que les résultats postérieurs à 2020 ne prennent en compte que les élèves ayant participé pleinement. Conseils scolaires de langue anglaise : En 2018-2019, 58 % des filles et 63 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 6^e année, 49 % des filles et 50 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 9^e année, 66 % des filles ont atteint la norme provinciale au cours théorique de 9^e année, contre 62 % des garçons. Conseils scolaires de langue française : En 2018-2019, 75 % des filles et 76 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 6^e année, 84 % des filles et 82 % des garçons ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 9^e année, 73 % des filles ont atteint la norme provinciale au cours théorique de 9^e année, contre 65 % des garçons.
- ³² À compter de 2025-2026, le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) et le programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) (dans les conseils scolaires de langue française) seront définitivement retirés du curriculum de l'Ontario. Les élèves ayant besoin d'appui pour apprendre le français bénéficient désormais du plan d'appui temporaire (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2025).
- ³³ Il faut considérer que plusieurs élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue en 2021-2022 n'avaient plus ce statut en 2024-2025, car leur soutien linguistique supplémentaire n'était plus jugé nécessaire. En 2021-2022, en 3^e année, 12 751 élèves ont été identifiés comme apprenantes ou apprenants de l'anglais (ELL), 2 468 élèves suivaient le programme d'actualisation linguistique en français (ALF), et 153 élèves suivaient le programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA). En 6^e année (2024-2025) dans les conseils scolaires de langue anglaise, 48 % de ces élèves ne faisaient plus partie du programme ELL. Dans les conseils scolaires de langue française, 58 % des élèves suivant le programme d'ALF ne suivaient plus ce programme, et 84 % des élèves suivant le PANA ne suivaient plus ce programme. En 2021-2022, en 6^e année, 11 955 élèves faisaient partie du programme ELL, 1 512 élèves faisaient partie du programme d'ALF, et 160 élèves faisaient partie du PANA. En 9^e année (2024-2025) dans les conseils scolaires de langue anglaise, 87 % de ces élèves ne suivaient plus le programme ELL. Dans les conseils scolaires de langue française, 73 % des élèves du programme d'ALF ne faisaient plus partie des programmes d'ALF/PANA, et 75 % des élèves du PANA ne faisaient plus partie des programmes d'ALF/PANA.
- ³⁴ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, parmi les élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, 6 878 ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 5 873 n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 54 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 53 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale en 6^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, parmi les élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, 1 570 ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 1 051 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 60 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 57 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale en 6^e année.
- ³⁵ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, parmi les élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, 57 803 ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 37 679 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 61 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 53 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale en 6^e année. Conseils scolaires de langue française : 3 581 élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 1 463 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 71 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 65 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale en 6^e année.
- ³⁶ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, parmi les élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, 5 324 ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 6 631 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 45 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 60 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale en 9^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, parmi les élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, 741 ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 931 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 44 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 60 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale en 9^e année.

- ³⁷ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, parmi les élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, 47 483 ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 46 380 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 51 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 61 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale en 9^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, parmi les élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue, 2 983 ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 2 560 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 54 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 70 % des élèves n'ayant pas le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale en 9^e année.
- ³⁸ Conseils scolaires de langue anglaise : En 3^e année, en 2021-2022, 54 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale, contre 61 % des élèves n'ayant pas ce statut. En 6^e année, en 2022-2025, 53 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 53 % des élèves n'ayant pas ce statut (en 3^e année). Conseils scolaires de langue française : En 3^e année, en 2021-2022, 60 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale, contre 71 % des élèves n'ayant pas ce statut. En 6^e année, en 2022-2025, 57 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 65 % des élèves n'ayant pas ce statut (en 3^e année).
- ³⁹ Conseils scolaires de langue anglaise : En 6^e année, en 2021-2022, 45 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale, contre 51 % des élèves n'ayant pas ce statut. En 9^e année, en 2022-2025, 60 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 61 % des élèves ayant ce statut (en 6^e année). Conseils scolaires de langue française : En 6^e année, en 2021-2022, 44 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue ont atteint la norme provinciale, contre 54 % des élèves n'ayant pas ce statut. En 6^e année, en 2022-2025, 60 % des élèves ayant le statut d'apprenante ou d'apprenant d'une langue (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 70 % des élèves n'ayant pas ce statut (en 6^e année).
- ⁴⁰ Les élèves ayant une anomalie « douance » sont inclus dans le groupe des « élèves n'ayant pas de besoins particuliers en éducation spécialisée ». Il faut considérer que certains élèves identifiés comme ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée (BES) en 2021-2022 n'avaient plus ce statut en 2024-2025, car leur soutien supplémentaire en matière d'apprentissage n'était plus jugé nécessaire. En 2021-2022, en 3^e année, 13 720 élèves des conseils scolaires de langue anglaise, et 1 149 élèves des conseils scolaires de langue française ont été identifiés comme ayant des BES. En 6^e année (2024-2025) dans les conseils scolaires de langue anglaise, 11 % de ces élèves n'étaient plus identifiés comme ayant des BES. Dans les conseils scolaires de langue française, 10 % de ces élèves n'étaient plus identifiés comme ayant des BES. En 2021-2022, en 6^e année, 20 355 élèves des conseils scolaires de langue anglaise, et 1 410 élèves des conseils scolaires de langue française ont été identifiés comme ayant des BES. En 9^e année (2024-2025) dans les conseils scolaires de langue anglaise, 24 % de ces élèves n'étaient plus identifiés comme ayant des BES. Dans les conseils scolaires de langue française, 14 % de ces élèves n'étaient plus identifiés comme ayant des BES.
- ⁴¹ Conseils scolaires de langue anglaise : Parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 57 % des élèves identifiés comme ayant des BES, et 77 % des élèves non identifiés comme ayant des BES ont aussi atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). Parmi les élèves de 3^e année qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 2021-2022, 9 % des élèves identifiés comme ayant des BES, et 22 % des élèves non identifiés comme ayant des BES sont passés à la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). Conseils scolaires de langue française : Parmi les élèves de 3^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 62 % des élèves identifiés comme ayant des BES, et 81 % des élèves non identifiés comme ayant des BES ont aussi atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025). Parmi les élèves qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année, en 2021-2022, 15 % des élèves identifiés comme ayant des BES, et 31 % des élèves non identifiés comme ayant des BES ont aussi atteint la norme provinciale en 6^e année (2024-2025).
- ⁴² Conseils scolaires de langue anglaise : Parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 87 % des élèves identifiés comme ayant des BES, et 90 % des élèves non identifiés comme ayant des BES ont aussi atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). De plus, 19 % des élèves identifiés comme ayant des BES, et 37 % des élèves non identifiés comme ayant des BES qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés à la norme en 9^e année (2024-2025). Conseils scolaires de langue française : Parmi les élèves de 6^e année qui ont atteint la norme provinciale en 2021-2022, 81 % des élèves identifiés comme ayant des BES, et 93 % des élèves non identifiés comme ayant des BES ont aussi atteint la norme provinciale en 9^e année (2024-2025). 28 % des élèves identifiés comme ayant des BES, et 48 % des élèves non identifiés comme ayant des BES qui n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année (2021-2022) sont passés à la norme en 9^e année (2024-2025).
- ⁴³ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, parmi les élèves identifiés comme ayant des BES, 4 206 ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 9 514 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 31 % des élèves identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 24 % des élèves identifiés comme ayant des BES (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale en 6^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, parmi les élèves identifiés comme ayant des BES, 490 ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 659 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 43 % des élèves identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 35 % des élèves identifiés comme ayant des BES (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale en 6^e année.
- ⁴⁴ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, parmi les élèves non identifiés comme ayant des BES, 60 475 ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 34 038 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 64 % des élèves non identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 57 % des élèves non identifiés comme ayant des BES (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale en 6^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, parmi les élèves non identifiés comme ayant des BES, 4 661 ont atteint la norme provinciale en 3^e année, et 1 855 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2021-2022, 72 % des élèves non identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale en 3^e année. En 2024-2025, 67 % des élèves non identifiés comme ayant des BES (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale en 6^e année.
- ⁴⁵ Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, parmi les élèves identifiés comme ayant des BES, 6 785 ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 13 570 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 33 % des élèves identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 42 % des élèves identifiés comme ayant des BES (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale en 9^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, parmi les élèves identifiés comme ayant des BES, 419 ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 991 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 30 % des élèves identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 43 % des élèves identifiés comme ayant des BES (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale en 9^e année.

⁴⁶Conseils scolaires de langue anglaise : En 2021-2022, parmi les élèves non identifiés comme ayant des BES, 46 022 ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 39 441 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 54 % des élèves non identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 66 % des élèves non identifiés comme ayant des BES (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale en 9^e année. Conseils scolaires de langue française : En 2021-2022, parmi les élèves non identifiés comme ayant des BES, 3 305 ont atteint la norme provinciale en 6^e année, et 2 500 élèves n'ont pas atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2021-2022, 57 % des élèves non identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale en 6^e année. En 2024-2025, 73 % des élèves non identifiés comme ayant des BES (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale en 9^e année.

⁴⁷Conseils scolaires de langue anglaise : En 3^e année, en 2021-2022, 31 % des élèves identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale, contre 64 % des élèves non identifiés comme ayant des BES. En 6^e année, en 2022-2025, 57 % des élèves identifiés comme ayant des BES (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 24 % des élèves non identifiés comme ayant des BES (en 3^e année). Conseils scolaires de langue française : En 3^e année, en 2021-2022, 43 % des élèves identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale, contre 72 % des élèves non identifiés comme ayant des BES. En 6^e année, en 2022-2025, 67 % des élèves identifiés comme ayant des BES (en 3^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 35 % des élèves non identifiés comme ayant des BES (en 3^e année).

⁴⁸Conseils scolaires de langue anglaise : En 6^e année, en 2021-2022, 33 % des élèves identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale, contre 54 % des élèves non identifiés comme ayant des BES. En 9^e année, en 2022-2025, 42 % des élèves identifiés comme ayant des BES (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 66 % des élèves non identifiés comme ayant des BES (en 6^e année). Conseils scolaires de langue française : En 6^e année, en 2021-2022, 30 % des élèves identifiés comme ayant des BES ont atteint la norme provinciale, contre 57 % des élèves non identifiés comme ayant des BES. En 9^e année, en 2022-2025, 43 % des élèves identifiés comme ayant des BES (en 6^e année) ont atteint la norme provinciale, contre 73 % des élèves non identifiés comme ayant des BES (en 6^e année).

Références

Elez, V., Imbeau, E., Tao, Y., Paquet, V., Kotasinska, A., Rostamian, A., Subtil-Smith, L., Cardoso, M., Scerbina, T., et Khan, G. (2023). *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude du PISA 2022 de l'OCDE*. Conseil des ministres de l'Éducation, Canada. https://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/438/PISA-2022_Canadian_Report_FR.pdf

Institute of Education Sciences (2025). « National student group scores and score gaps », *National Test of Educational Progress (NAEP) Report Card: Mathematics*. <https://www.nationsreportcard.gov/mathematiques/nation/groups/?année=8>

O'Grady, K., Deussing, M., Scerbina, T., Tao, Y., Fung, K., Elez, V. et Monk, J. (2019). *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA 2018 de l'OCDE*. Conseil des ministres de l'Éducation, Canada. https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/396/PISA2018_PublicReport_EN.pdf

OQRE (2025a). *Points forts et occasions d'amélioration pour les élèves ayant atteint le niveau 2 de la composante Mathématiques du Test en lecture, écriture et mathématiques de l'OQRE, cycle primaire, 2022-2023*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

OQRE (2025b). *Points forts et occasions d'amélioration pour les élèves ayant atteint le niveau 2 de la composante Mathématiques du Test en lecture, écriture et mathématiques de l'OQRE, cycle moyen, 2022-2023*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

OQRE (2025c). *Points forts et occasions d'amélioration pour les élèves ayant atteint le niveau 2 du Test de mathématiques, 9^e année, 2022-2024*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

OQRE (2025d). *Faire des gains : Enseignements tirés des conseils scolaires de l'Ontario affichant une amélioration constante du rendement aux tests de mathématiques de l'OQRE*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

OQRE (2024). *Relation réciproque entre le concept de soi en mathématiques et le rendement en mathématiques au fil du temps*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario. https://www.eqao.com/wp-content/uploads/2024/11/math_self_concept_research_brief.pdf

OQRE (2019a). *Tracking student achievement in relation to the provincial standard: Junior division (Grade 6) in 2015–2016 to Grade 9 in 2018–2019, Mathematics*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

OQRE (2019b). *Suivi du rendement des élèves par rapport à la norme provinciale du cycle moyen (6^e année), 2015–2016, à la 9^e année, 2018–2019, mathématiques*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

OQRE (2019c). *Provincial report: Grade 9 Assessment of Mathematics, 2018–2019*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

OQRE (2019d). *Rapport provincial : Test de mathématiques, 9^e année, 2018–2019*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

OQRE (2019e). *Assessments of Reading, Writing and Mathematics Primary Division (Grades 1–3) and Junior Division (Grades 4–6), 2018–2019*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

OQRE (2019f). *Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année), 2018–2019*. Imprimeur du Roi pour l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2007). *English language learners: ESL and ELD programs and services: Policies and procedures for Ontario elementary and secondary schools, Kindergarten to Grade 12*. <https://www.edu.gov.on.ca/eng/document/esleldprograms/esleldprograms.pdf>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2010a). *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année : Actualisation linguistique en français*.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2010b). *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année : Programme d'appui aux nouveaux arrivants*.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2020). *Pratiques pédagogiques à fort impact en mathématiques*. <https://www.dcp.edu.gov.on.ca/resources/fr/matiere/mathematiques/pratiques-pedagogiques-fort-impact-maths>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2025). *Politique/Programmes Note 172*. <https://www.ontario.ca/fr/document/education-en-ontario-directives-en-matiere-de-politiques-et-de-programmes-172>

ten Braak, D., Lenes, R., Purpura, D. J., Schmitt, S. A. et Storksen, I. (2022). « Why do early mathematics skills predict later mathematics and reading achievement? The role of executive function », *Journal of Experimental Infant Psychology*, 214: 105–306. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0022096521002241>

von Davier, M., Kennedy, A., Reynolds, K., Fishbein, B., Khorramdel, L., Aldrich, C., Bookbinder, A., Bezirhan, A., et Yin, L. (2024). *TIMSS 2023 International Results in Mathematics and Science*. Boston College, TIMSS & PIRLS International Study Center. <https://timss2023.org/results/grade-8-math-achievement-trends-gender/>

Watts, T. W., Duncan, G.J., Clements, D.H. et Sarama, J. (2018). « What is the long-run impact of learning mathematics during preschool? », *Child Development*, 89: 539–555. https://srcd.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/cdev.12713?getft_integrator=sciencedirect_contenthosting&src=getfttr